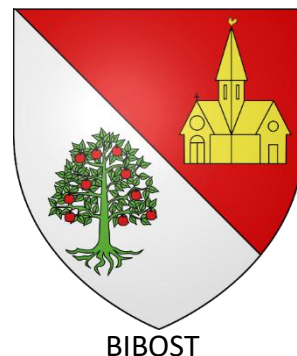


# La Cueillette

LE PLEIN D'ACTUALITÉS DANS VOTRE PANIER – Septembre 2026



## Vogue 2026



## 🌿 État civil

Décès : Mr GODDE Pierre décédé le 10 août 2026 à Bessenay  
ALVAREZ Mélyna inhumée au cimetière de Bibost le 28 août 2026

Naissance : Roméo, Vandril MIGUET né le 9 septembre 2026 à Ecully

## 📅 L'agenda du village

### Conseil Municipal

Lundi 5 octobre à 19h30

📍 Centre d'animation

### Chaudière classes en 7

Samedi 10 octobre à 10h00

📍 Place du Village

### Téléthon

Vendredi 4 décembre

### Cérémonie 11 novembre

Mercredi 11 novembre

### Concours de Belote Club Soleil d'automne

Samedi 14 novembre à 13h30

📍 Centre d'animation

### Marché de Noël

Dimanche 20 décembre de 10h à 17h

📍 Centre d'animation



## Vogue 2026



### **La Vogue 2026 : une belle réussite !**

Les 7 et 8 août 2026, le village a vibré au rythme de sa traditionnelle Vogue, organisée par l'Association des Vogueurs de Bibost.

Le vendredi soir, le concours de pétanque a affiché complet avec pas moins de **64 doublettes** au rendez-vous, dans une ambiance conviviale et festive.

Le samedi soir, près de **300 personnes** se sont retrouvées sur la place du village autour d'un repas dansant organisé par l'association. Un beau moment de partage et de convivialité qui a ravi petits et grands.

Un grand merci à tous les participants pour leur présence et leur bonne humeur. Cette édition 2026 a été une belle réussite, et c'est grâce à vous tous !

## **La poussette boules de Bibost à l'honneur !**



### **Un champion du monde qui fait briller Bibost !**

En ce début septembre, Thiméo Sage a porté haut les couleurs de notre village lors du Championnat du monde de boules lyonnaises, qui s'est déroulé en Chine.

Associé à son coéquipier Gaétan Loche, il a décroché le titre de **champion du monde en relais** ! 

Face à l'Italie ils se sont imposés 48-46.

C'est avec une immense fierté que nous le félicitons pour cette magnifique performance. Arborant désormais le prestigieux maillot arc-en-ciel, symbole des champions du monde, Thiméo fait rayonner Bibost bien au-delà de nos frontières. 

Un grand bravo à Thiméo pour ce superbe exploit !



### **Un nouveau champion pour Bibost !**

Le 30 août dernier, Kévin Chaux a fait briller les couleurs de notre village en décrochant le titre de **champion de France en simple**, lors du championnat qui s'est déroulé à Dardilly, Kévin s'est imposé en finale 13 à 8.

Une magnifique performance qui vient récompenser son talent et son travail dès son plus jeune âge. Toutes nos félicitations à Kévin pour ce superbe titre national ! FR 

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 septembre 2026

Le Conseil Municipal de BIBOST s'est réuni en séance publique, au centre d'animation,  
Le 7 septembre 2026 à 19h30, sous la présidence de Franck CHAVEROT, Maire

**Présents :** Franck CHAVEROT, Claire DOUVIER, Jean-Philippe CHAUX, Sandrine MARVALIN-GEANT, Angélique CHAVY, Frédéric BONNARD, Nelly MONCORGER, Mathieu CHAPOT, Josette RAYMOND, Alexis FARJOT, Valérie ROZIER, Laurent MARION, Chrystelle SAGE, Mathieu SAGNOL.

**Excusé :** Eric BLANC (Pouvoir donné à Claire DOUVIER)

### Présentation du SYBRIT (Syndicat de rivière Brévenne Turdine) par Mr Mathias LOUIS (Directeur) :

Le Conseil municipal prend connaissance des missions et des actions du Syndicat de Rivières Brévenne-Turdine (SYRIBT), qui intervient sur 44 communes des bassins versants de la Brévenne et de la Turdine. Il assure notamment la gestion des cours d'eau, la prévention des inondations et la protection de la ressource en eau.

Le syndicat présente les principaux enjeux du territoire : amélioration de la qualité de l'eau, restauration des cours d'eau et des milieux aquatiques, préservation de la biodiversité, gestion des périodes d'étiage et prévention des risques d'inondation.

Pour la période 2026-2028, plusieurs actions sont programmées en matière de prévention des inondations, de restauration des rivières et de gestion de la ressource en eau.

Concernant la commune de Bibost, l'enjeu inondation est qualifié de modéré, tandis que les enjeux liés aux risques de ruissellement sont plus prépondérant.

Le SYRIBT propose notamment un accompagnement de la commune sur la gestion des eaux pluviales, la prévention des risques, ainsi que sur les actions de sobriété et de sensibilisation à la préservation de la ressource en eau.

1

### Désignation du secrétaire de séance

- À l'unanimité des membres présents, Mme Angélique CHAVY désignée comme secrétaire de séance.

2

### Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 6 juillet 2026

A la suite de la diffusion du compte-rendu du conseil municipal 6 juillet 2026, Monsieur le Maire demande si des précisions doivent être apportées.

- En l'absence d'observations, de corrections, le conseil municipal approuve le compte rendu à l'unanimité des membres votants et autorise Monsieur le Maire et Mr Jean Philippe CHAUX (secrétaire de séance du Conseil municipal du 6 juillet 2026 à signer le procès-verbal de séance).

Monsieur le Maire présente le rapport annuel 2025 sur le prix et la qualité du service gestion déchets élaboré par les services de la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle.

Il en fait la synthèse. Ce rapport est disponible sur le site de la CCPA.

Il apporte de nombreux critères quantitatif et qualitatif sur la gestion communautaire des déchets. Ces éléments sont complétés par une situation financière.

Le conseil municipal prend acte du rapport annuel 2025 sur le prix et la qualité du service gestion déchets.

Monsieur le Maire présente le rapport annuel 2025 sur le prix et la qualité du service d'eau potable élaboré par le Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse vallée du Gier. Il explique que ce rapport donne de nombreux éléments relatifs au prix, au nombre de foyers, aux volumes facturés mais apporte également des précisions quant à la qualité de l'eau via des indicateurs de performance. Après que chacun en ait pris connaissance, il propose aux membres du Conseil Municipal d'approuver ce rapport.

- Le conseil municipal prend acte du rapport annuel 2025 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable du Siemly à l'unanimité des membres votants

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la nécessité de disposer d'une assistance et d'une expertise pour mener à bien la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Plusieurs cabinets ont été sollicités et leurs offres ont été analysées notamment au regard de leur valeur technique, de leur méthodologie, de leurs références, des moyens humains proposés, du calendrier d'intervention et du coût de la prestation :

- Cabinet LATITUDE : 69 440 € HT ;
- Cabinet REALITES : 37 875 € HT ;
- Cabinet AUA : 39 160 € HT.

À l'issue de cette analyse, le Conseil Municipal considère que l'offre du **cabinet AUA, situé 45 Quai Rambaud à Lyon (69002)**, est la plus adaptée aux besoins de la commune, tant au regard de la qualité de l'offre que de son prix.

La mission comprendra notamment l'analyse et le diagnostic du territoire, l'accompagnement dans la définition du PADD, l'élaboration des OAP et du règlement, l'accompagnement dans les différentes étapes de la procédure, l'organisation des réunions de travail et de concertation, l'assistance lors des consultations des personnes publiques associées, ainsi que l'accompagnement lors de l'enquête publique et la finalisation du dossier.

- Le conseil municipal retient la cabinet AUA pour accompagner la commune dans la révision de son PLU, approuve le montant de la prestation de 39 160€ HT, soit 46 992€ TTC.

**Commission finances et RH par Sandrine MARVALLIN-GEANT :**

Au niveau du personnel, l'équipe est au complet pour la rentrée, les deux dernières recrues sont venues se présenter au conseil Municipal. Maxime Bastion en tant qu'agent technique. Marine Gremeret en tant que surveillante de la cantine et du périscolaire.

**Commission environnement par Laurent MARION :**

A l'automne, le piégeage des frelons asiatiques peut recommencer. Au mois de novembre un nouveau piégeage sera réalisé.

**Commission urbanisme par Claire DOUVIER :****Déclaration préalable :**

DP06902226000020 : Installation de 6 panneaux photovoltaïques pour autoconsommation surface 12m2 sur toiture existante – sans opposition le 08/07/2026

Didier CHENEVIÈRE (PRÉ Pierre) 853 chemin de Biesse aux Mollières

DP06902226000021 : Installation de 6 panneaux photovoltaïques pour autoconsommation surface 12m2 sur toiture existante – sans opposition le 08/07/2026

RT ACCOMPAGNEMENT (BOCHARD Rémi) 20 Impasse Peynet

DP0690221600016 : Installation photovoltaïque en toiture en surimposition pour une surface de 18m2 – sans opposition le 17/07/2026

Mon expert Solaire 103 chemin de la Brosse

DP0690222600022 : installation de volets roulants électriques sur deux baies vitrées au rez-de-chaussée du logement qui n'en comportent pas. Les volets seront de la même couleur que les volets déjà existant sur les autres fenêtres (RAL 7016 gris bleu anthracite) – sans opposition le 22/09/2026

CAUJOLLE Jeanne 11 chemin des Angelots

**Permis de construire :**

PC0690222600001 : Rénovation d'une maison et création d'une terrasse avec changement de destination – accordé le 27/08/2026

SCI LOUCARA – M. BERBOTTINO Julien 5137, Route de Saint Julien

**Commission Vie locale par Angélique CHAVY :**

Une réunion de commission à eu lieu le vendredi 4 septembre en vue de préparer la réunion des associations qui aura lieu le 18 septembre

Préparation du vin d'honneur du 11 novembre.

La commission vie locale souhaite remettre en place la décoration des sapins de Noël du village, le samedi 5 décembre de 14h00 à 16h30 avec un goûter pour clôturer l'après-midi. Des informations seront transmises aux enfants par l'école.

### Commission Fleurissement par Josette RAYMOND :

Les fleurs et plantations communales sont désormais arrosées grâce à une réserve d'eau mise gracieusement à disposition par un particulier.

Cette eau, qui ne provient donc pas du réseau d'eau potable, permet à la commune de continuer à entretenir ses massifs et ses plantations sans contrevenir aux restrictions d'eau imposées par l'arrêté sécheresse.

Nous remercions chaleureusement cette personne pour son geste solidaire et citoyen, qui contribue à préserver le fleurissement de notre commune dans le respect des mesures de préservation de la ressource en eau.

### Commission Enfance/jeunesse par Nelly MONCORGES et Alexis FARJOT :

La rentrée scolaire s'est bien déroulée. L'effectif de l'école est de **53 élèves**. Deux nouveaux instituteurs ont rejoint l'équipe en classe de maternelle : un enseignant est présent le lundi et un autre assure la classe les trois autres jours de la semaine.

### Commission Bâtiment par Jean Philippe CHAUX :

Une commission Bâtiments aura lieu début octobre afin d'étudier les devis relatifs à plusieurs travaux à réaliser à l'école.

Le démoissage du toit du centre d'animation est prévu au printemps prochain et non à l'automne comme initialement envisagé.

7

## Points divers

- **Travaux de la station d'épuration** : les travaux ont été temporairement interrompus à la suite de la découverte de terres légèrement polluées. Ils ont désormais repris. Ces résidus de terre devront être évacués, pour être traités ce qui entraînera un coût supplémentaire.

- **Plan communal de sauvegarde** : l'organigramme du Plan Communal de Sauvegarde doit être mis à jour à la suite de l'installation du nouveau Conseil municipal. Une présentation sera faite lors d'une prochaine commission générale.

- **Éclairage public** : dans le cadre du remplacement des lampadaires et de la démarche de performance énergétique, les horaires d'éclairage sont inchangés sauf :

- Le parking du centre d'animation reste désormais éclairé uniquement les vendredis et samedis soir, contrairement à l'ancien fonctionnement où il l'était tous les soirs.

- La place du village reste éclairée jusqu'à 1 h du matin les jeudis, vendredis et samedis. Actuellement, les lampadaires fonctionnent à 50 % de leur puissance.

Il sera demandé au SYDER s'il est possible de réduire davantage cette puissance afin de poursuivre les économies d'énergie.

**La séance est levée à 21h45**



### **Aide recherche de covoiturage**

Recherche une personne pouvant assurer un covoiturage **de Bibost à L'Arbresle, le matin, avec un départ de Bibost à 7 h 20**, moyennant dédommagement.

Si vous pouvez proposer une place, merci de contacter le **06.59.79.34.80**



**Pour un village propre, ramassons les déjections de nos chiens !**



## **Maisons fissurées : cause sécheresse**

Vous avez constaté l'apparition de **fissures sur votre maison** ?

 **Signalez-les à la mairie !**

Ces signalements permettront à la commune de recenser les maisons concernées et, si nécessaire, de constituer un dossier pour demander la **reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle**.

Merci de transmettre à la mairie avant le 15 octobre 2026.

- vos coordonnées et l'adresse de votre maison ;
- quelques photos des fissures ;
- si possible, la date d'apparition des fissures.

## **Fin du réseau cuivre : les prochaines échéances**

Dans le cadre de l'arrêt progressif du réseau cuivre, les communes concernées sont désormais engagées dans la **4<sup>e</sup> étape du dispositif d'arrêt des offres ADSL et téléphoniques sur cuivre**.

Les échéances à retenir sont :

- **31 janvier 2028** pour les communes du Rhône hors Métropole de Lyon ;
- **31 octobre 2028** pour les communes de la Métropole et des arrondissements de Lyon.

Le réseau téléphonique historique en cuivre, utilisé notamment pour les lignes fixes, l'ADSL et le VDSL, va progressivement fermer. Les particuliers, entreprises et collectivités concernés devront donc migrer leurs services vers la **fibres optique ou une autre technologie adaptée**.

- **Particuliers** : si vous utilisez encore une ligne fixe avec prise en T, l'ADSL ou le VDSL, contactez votre opérateur afin de choisir une nouvelle offre. Si vous êtes déjà raccordé à la fibre, vous n'êtes pas concerné.
- **Entreprises et collectivités** : les services utilisant le réseau cuivre (téléphonie, Internet, fax, alarmes, monétique, VPN, SDSL, etc.) devront également être migrés.

**N'attendez pas la fermeture du réseau pour agir !** Contactez dès à présent votre opérateur télécom afin d'anticiper la migration et de choisir la solution la mieux adaptée à vos besoins.

# Démarchage téléphonique : c'est interdit !

En vigueur depuis le 11 août 2026

## ✗ DÉSORMAIS INTERDIT

- Tout **appel commercial non sollicité**, dans **tous les secteurs d'activité**
- Le démarchage par **SMS, e-mail ou réseaux sociaux** à des fins de prospection
- Le dispositif **Bloctel a disparu** : il n'existe plus
- Vous contacter **sans votre accord préalable** et explicite

## ✓ ENCORE AUTORISÉ

- Si vous avez donné votre **accord préalable, libre et explicite** (opt-in), révocable à tout moment
- Pour un **contrat déjà en cours** : offres liées ou complémentaires au service souscrit
- Ex. : votre opérateur ou fournisseur d'énergie actuel peut vous rappeler

## VOUS ÊTES DÉMARCHÉ QUAND MÊME ?



Signalez l'appel abusif sur **SignalConso.gouv.fr**

SMS ou appel frauduleux : transférez-le gratuitement au **33700**



## ENCORE QUELQUES PLACES POUR LA GYM ET LE STEP !

Pour les 2 activités, Gym et Step, organisées par Gym'Bo, il reste quelques places pour la rentrée !

Toutes les informations pour s'inscrire :

**GIM'BO**

**BIBOST**

### Step



*se défouler, bouger, brûler des calories, travailler le cardio...*

Avec Laurine,  
animatrice diplômée.

Tous les mardis de 20h30 à 21h30  
au centre d'animation de Bibost,  
à partir du 15 septembre 2026.

2 cours de découverte sur inscription,  
dès le mois de juin.  
Cotisation annuelle : **150,00€**.  
Possibilité de payer par trimestre.

A partir de 15 ans, pour les lycéens, les  
étudiants, cotisation annuelle : **80 €**.

Infos et inscription auprès de :

• Colette GOUTTE :  
06 75 91 35 47 - colette.goutte@orange.fr  
• Muriel PLANTIER :  
06 02 33 09 87 - philippe.plantier@numericable.fr

**GIM'BO**

**BIBOST**

### Gymnastique



*cardio, abdos, renforcement musculaire, étirements, pilate...*

Avec Laurine,  
animatrice diplômée.

Tous les mercredis de 18h à 19h,  
au centre d'animation de Bibost,  
à partir du 16 septembre 2026.

2 cours de découverte sur inscription.  
Cotisation annuelle : **85,00€**  
Possibilité de payer par trimestre.

Infos et inscription auprès de :

• Colette GOUTTE :  
06 75 91 35 47 - colette.goutte@orange.fr  
• Muriel PLANTIER :  
06 02 33 09 87 - philippe.plantier@numericable.fr



## Groupe de marche

Depuis le début du mois de septembre, les balades dans notre joli village de Bibost ont commencé, dans une ambiance chaleureuse et détendue. Notre équipe est composée aujourd'hui de 23 personnes. Tout est gratuit, tout le monde, tous les âges, peuvent se joindre à nous en toute liberté.

Notre groupe ne dépend d'aucune association.

Si vous avez l'envie ou le besoin de marcher, régulièrement ou occasionnellement, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Soyez présents à 8h45 pour un départ à 9h précises chaque vendredi. La marche dure environ 2h30.

Pour une communication plus facile, merci de vous faire connaître auprès d'Yvette Blanc au 06 79 53 22 04.



## Repas des classes en 3

Déjà 3 ans que la classe en 3 n'a pas fait parler d'elle !

Alors retrouvons nous chez notre conscrit « la table de Math » le samedi 10 Octobre 2026 à 12h30. 📅

Au menu : Salade de magrets fumés et gésiers  
Poitrine de cochon marinés aux piments  
d'Espelette confit et son gratin de pdt puis dessert  
35 euros par personne avec boisson (1 kir ou jus de fruit, 1/4 de vin thé ou café.).

Renseignements, inscriptions auprès de Séverine Blanc 06 23 36 64 96 ou sur notre compte WhatsApp.

## ISB : Inter société Bibolande

L'ISB anime de nombreuses manifestations à Bibost (Marché de Noël, repas soirée dansante, téléthon ...) et prête du matériel (Barnums, verres, ...) aux associations du village.

L'ISB lance un appel aux biboland(e)s pour renforcer l'association afin de pérenniser son activité.

Vous êtes intéressés ? Prenez contact avec Aurélie Pommeruel au 06 25 63 61 12 ou à [isbibost@gmail.com](mailto:isbibost@gmail.com).



## ASSOCIATION des PARENTS D'ELEVES

Nous vous convions à un apéritif de rentrée :



**le jeudi 24 sept. 2026 à 20h30**



**à la Mairie de Bibost**

Cela nous permettra de nous retrouver et de faire connaissance avec les nouveaux arrivants. Chacun amène un petit quelque chose à grignoter.

Pour rappel sur le but de l'APE : cette association a pour but de faire des actions (vente chocolats, fromage...) afin de récolter de l'argent qui sera reversé à l'OCCE (association de l'école). Cela permettra à nos enfants de pouvoir faire des sorties, sans oublier le fameux voyage scolaire des

cycles 2 et 3 qui a lieu tous les 5 ans, et celui des cycles 1 tous les 3 ans.

C'est une belle occasion de s'engager pour nos enfants !!!

Nous en profiterons aussi pour faire un point sur l'année écoulée et programmer les futurs événements.

Nous comptons sur votre présence lors de cet événement et bien sûr tout au long de l'année car plus nous sommes nombreux, plus c'est confortable et plus nous pouvons mener de belles actions et rapporter de l'argent.

Nous vous remercions également de nous avertir de votre présence par retour de mail.

Au plaisir de partager ce moment avec vous, de revoir certains et de rencontrer les nouveaux !

## La chaudière des classes en 7

Venez partager un moment convivial avec les conscrits de la classe en 7 !

Rendez-vous le **samedi 10 octobre 2026 à partir de 10h30** pour une matinée chaudière pleine de saveurs et de bonne humeur.



# Samedi 10 octobre 2026 CHAUDIÈRE DE LA



POSSIBILITÉ DE  
RÉSERVER VIA  
HELLOASSO



**VENTE DE JAMBON À LA BROCHE  
ET POMMES DE TERRE  
10 € LA PART**

**SUR PLACE OU À EMPORTER**

PENSEZ À APPORTER VOTRE PROPRE CONTENANT SI VOUS OPTEZ POUR  
LA FORMULE À EMPORTER !

**BUVETTE SUR PLACE  
VENTE DE GAUFRES**

**À PARTIR DE 10H30  
SUR LA PLACE DE BIBOST**

RENSEIGNEMENTS AU 06 78 58 21 79

**CLASSE 7 DE  
EN BIBOST**

**BIBOST - SAMEDI 14 NOVEMBRE - 13H30**

# **CONCOURS *DE BELOTE***



**AU CENTRE D'ANIMATION**

**REJOIGNEZ-NOUS POUR UN MOMENT DE CONVIVIALITÉ !**

**TOUTES LES DOUBLETTES SONT PRIMÉES !**

**1<sup>er</sup> prix : 2 cartes cadeaux de 50 € chacune**  
**2<sup>ème</sup> prix : 2 cartes cadeaux de 35 € chacune**  
**3<sup>ème</sup> prix : 2 bons restaurant de 25 € chacun**  
**4<sup>ème</sup> prix : 2 bons restaurant de 20 € chacun,**  
**etc...**

**PRIX : 20 EUROS PAR DOUBLETTE**

**CASSE-CROÛTE OFFERT**

**CLASSEMENT AU NOMBRE DE POINTS FAITS**

**TOMBOLA AVEC DE NOMBREUX LOTS**

**(BONS RESTAURANT, D'ACHAT, PANIERS GARNIS, ...)**

*ORGANISÉ PAR LE CLUB SOLEIL D'AUTOMNE*



# Semaine BLEUE 2026

**VENDREDI 9 OCTOBRE À 14H30**

**Courzieu**  
Un p'temps pour se divertir  
Spectacle en chansons avec Calogero La Marca



Organisé par la CCPA avec les communes de Bibost, Bessenay, Chevinay, Courzieu et St-Julien-sur-Bibost  
Chansons françaises à la guitare et carnets de chants à disposition pour chanter ensemble !  
L'occasion de découvrir « Un P'temps », un dispositif local d'entraide et de lien social.  
Goûter offert.

Informations : Geneviève Bouali  
genevieve.bouali@paysdelarbesle.fr / 06 20 03 09 52  
Salle Louis Besson - Chemin du Bourbon, Courzieu

La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes



**SAMEDI 10 OCTOBRE À 10H30**

**Savigny**  
Contes au fil des âges

à l'initiative de Julie Viollet conteuse et avec la collaboration de la médiathèque de Savigny  
Des histoires contées pour tout public, qui traversent les âges et rapprochent les cœurs.

Informations : Médiathèque de Savigny - 09 66 91 57 87  
Médiathèque - 15 Route de Sain-Bel, Savigny

« Vieillir n'est pas qu'une source de problèmes !  
Pour cette dynamique 3ème édition, place aux associations, structures et communes.  
Une invitation au divertissement, à la découverte de ressources et au partage de savoir-faire et d'émotions en famille, entre amis ou seul.  
Bonne semaine bleue ! »

Marie-Claire  
LAURENT-SANNA  
Conseillère déléguée  
aux solidarités



**DIMANCHE 4 OCTOBRE À 15H**

**Saint Bel**  
Spectacle théâtral « Vieillir n'est pas un crime »

Présenté par la compagnie CréActitude et organisé par la CCPA avec la collaboration de la commune de Saint Bel  
Un duo d'acteurs pour une comédie tendre, joyeuse, et touchante sur le temps qui passe. Spectacle familial à partir de 8 ans.

Informations et inscriptions : Geneviève Bouali  
genevieve.bouali@paysdelarbesle.fr / 06 20 03 09 52  
Salle des fêtes Abel Prebet - Chemin de la Poyere, Saint-Bel



**LUNDI 5 OCTOBRE DE 13H30 À 19H**

**L'Arbresle**  
Salon du Bien Vieillir

Organisé par la CPTS des Monts du Lyonnais  
Des conseils, des services et des solutions pour préserver sa santé et celle de ses proches. Rencontrez des professionnels de santé autour de stands d'information, d'ateliers et de conférences accessibles à tous.

Informations : Elodie Giraud - 06 67 71 17 09  
Salle Claude Terrasse - Route de Paris, L'Arbresle



**MARDI 6 OCTOBRE À 14H**

**L'Arbresle**  
Café Mortel

Organisé par Marion Lotte créatrice de « Pour un mieux-être »  
La mort, on est tous concerné et on n'en meurt pas d'en parler !  
Un espace de parole pour partager, témoigner, ou simplement écouter.

Informations et inscriptions : Marion Lotte - 06 32 85 18 28  
Pâtisserie Kristy aux Fourneaux - 12 rue Peillon, L'Arbresle

**MARDI 6 OCTOBRE À 16H**

**Lentilly**  
Spectacle théâtral « Il était une fois Molière »

Présenté par la compagnie Théorème de Planck et à l'initiative de la mairie de Lentilly  
Un spectacle/conférence qui raconte Molière en entrelaçant quelques extraits de ses plus grandes pièces de théâtre au récit de sa vie.

Informations : Mairie de Lentilly - 04 74 01 70 49  
Espace Culturel La Passerelle - 10 Rue Châtelard, Lentilly

## Semaine bleue 2026

Semaine Nationale  
des retraités et  
personnes âgées

# TISSONS DU LIEN !

Du 4 au 11 octobre



Coordonnée par la Communauté de Communes  
du Pays de L'Arbresle avec les structures et  
associations du territoire.



**MERCREDI 7 OCTOBRE À 14H**

**Bessenay**  
La Marche Bleue

À l'initiative de la commune de Bessenay et avec la collaboration de l'ADMR de Bessenay  
Ouvert aux promeneurs de tous âges et de toutes communes.  
Invitation à se retrouver en pleine nature pour une balade conviviale autour du village.

Informations : ADMR Bessenay - admr.bessenay@fedec69.admr.org  
Parking de l'ADMR - 6 chemin de la Drivonne, Bessenay

**MERCREDI 7 OCTOBRE DE 15H À 17H**

**Saint Germain Nuelles**  
Atelier tissage

À l'initiative de l'Ehpad des Collonges  
En famille, seul ou entre amis, venez partager un atelier d'initiation créatif, convivial et basé sur la récupération de tissus.

Informations : Ephad Les Collonges  
animation@ehpad-lescollonges.fr / 06 20 03 09 52  
Ehpad Les Collonges - 247 route de L'Arbresle, Saint Germain Nuelles



**JEUDI 8 OCTOBRE DE 16H À 18H**

**Lentilly**  
Atelier Manger Bouger

Organisé par la CPTS des Monts du Lyonnais avec la collaboration de la commune de Lentilly  
5 mini ateliers ludiques et dynamiques de 20 min animés par des professionnels de santé pour aborder 5 sujets : Alimentation et sel / Alimentation et sucre / Dénutrition / Activité physique / Dépistage

Informations et inscriptions : mairie de Lentilly - 04 74 01 70 49  
Maison des Associations B salles 2 et 3 - 7 rue Châtelard Dru, Lentilly

**VENDREDI 9 OCTOBRE DE 14H30 À 16H30**

**Lentilly**  
Karaoké Bleu

Organisé par la résidence Saint Laurent  
Après-midi karaoké ouvert à tous, petits et grands, suivi d'un goûter offert.

Informations : Résidence Saint Laurent - 04 74 01 67 00  
Résidence Saint Laurent - Chemin du Bricollet, Lentilly

## PASS'Région seniors : profitez de nombreux avantages !

Vous avez **65 ans ou plus** et résidez en **Auvergne-Rhône-Alpes** ? La Région propose le **PASS'Région seniors**, une carte entièrement gratuite et accessible sans condition de ressources.

Elle permet de bénéficier d'offres et de réductions chez de nombreux partenaires dans les domaines de la **culture, du tourisme, des loisirs, de la restauration, du sport, de la santé et du bien-être, des commerces et producteurs locaux, ainsi que de la mobilité.**

Le PASS comprend notamment une **cagnotte de 15 €** : 10 € pour l'achat de livres chez les libraires partenaires et 5 € pour découvrir un site touristique emblématique de la région. De nouveaux avantages sont également proposés auprès d'associations sportives, culturelles et de loisirs partenaires.

### À retenir

**Carte gratuite • Dès 65 ans • Sans condition de ressources • Plus de 1 000 partenaires**

### Renseignements et inscription :

[passregionseniors.auvergnerrhonealpes.fr](https://passregionseniors.auvergnerrhonealpes.fr)

Tél. 04 86 27 98 50

